

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 62

Votants : 74 (dont 12 procurations)

N°8

OBJET :

FINANCES

AFFECTATIONS DES
RÉSULTATS DE
L'EXERCICE 2019

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 30 JUIL. 2020

Publiée ou notifiée

le : 30 JUIL. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilynne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER (de la délibération n°1 à la délibération n°15), François HUGUET, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (de la délibération n°1 à la délibération n°32), Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Jean-Philippe SALAT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD (de la délibération n°1 à la délibération n°14), Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Françoise DUBESSAY à Alain VENUAT, Bertrand BAYLAUCQ à Annie CORNE, Pascal DEVOS à Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Marie-José MORIER à François HUGUET (à partir de la délibération n°16), Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT, Patrick BLETHON à Charlotte BENOIT, Pauline TIROT à Alexis BOUTRY, Henri SARRE à Jean ALMAZAN, Linda PELISSIER à Anne-Sophie RAVACHE, Bernard KAJDAN à Sylvie DUBREUIL, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mmes et MM. Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. François SZYPULA, Philippe COLAS, Alexandre GIRAUD Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-12,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

Vu l'article 97 de la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée,

Vu l'arrêté préfectoral n°65 bis / 2020 portant dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Vallée du Sichon,

Vu la Délibération n°42 du Conseil Municipal de la commune de Saint-Yorre du 10 juillet 2020 portant transfert du résultat de clôture du budget annexe du service de l'eau à Vichy Communauté à la suite du transfert de la compétence Eau potable,

Vu la Délibération n°23 du Conseil Municipal de la commune de Cusset du 12 février 2020 actant la conservation de l'excédent de fonctionnement du budget annexe du service de l'eau par la commune,

Vu la Délibération n°11 du Conseil Communautaire du 28 mars 2019 approuvant le Budget Primitif 2019 de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu les Décisions Modificatives de Vichy Communauté des 13 juin, 26 septembre et 5 décembre 2019,

Vu les délibérations de ce jour relatives aux Comptes Administratifs 2019,

Considérant l'obligation d'équilibrer les déficits d'investissement par un prélèvement sur les excédents de fonctionnement lorsqu'il en existe,

Considérant la possibilité de financer une part complémentaire des dépenses d'équipement de l'exercice par tout ou partie de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement,

Considérant l'obligation de reporter à nouveau les déficits des Budgets Annexes qui ne s'équilibrent pas par leurs recettes propres,

Considérant le transfert des résultats de clôture du SIVOM de la Vallée du Sichon et du budget annexe du service de l'eau de la commune de Saint-Yorre à Vichy Communauté à la suite du transfert de la compétence eau potable,

Propose au Conseil Communautaire d'affecter, conformément à l'annexe joint, les résultats du Budget Principal et des treize Budgets Annexes de l'Etablissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

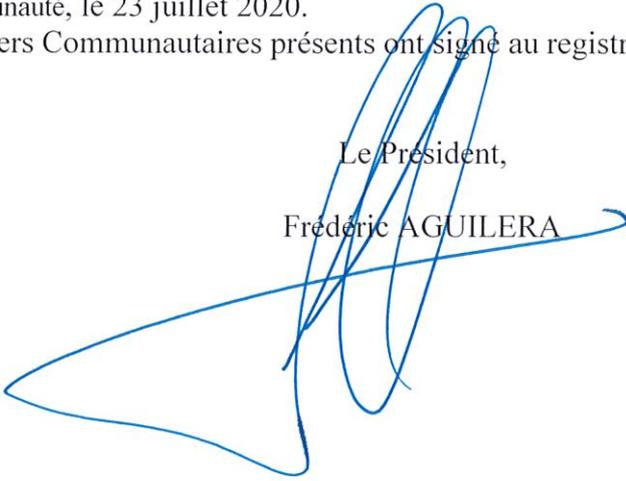
- Approuve cette proposition,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (70 voix pour, 4 abstentions : Mme Réchard, M. Sigaud, M. Mayet dont procuration de M. Devos), à l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté, le 23 juillet 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Annexe à la délibération portant affectations des résultats 2019

BUDGET PRINCIPAL

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	13 638 365,92
Section d'investissement : Déficit de clôture 2019	-6 778 652,14
Solde des Restes à réaliser	1 527 728,37
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 :	6 778 652,14
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	5 250 923,77
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2020 :	8 387 442,15

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	3 427 199,73
Section d'investissement : Déficit de clôture 2019	-1 842 259,59
Solde des Restes à réaliser	-8 000,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 :	1 842 259,59
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	1 850 259,59
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2020 :	1 576 940,14

BUDGET ANNEXE ABATTOIR INTERCOMMUNAL

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	896 857,60
Section d'investissement : Excédent de clôture 2019	84 453,00
Solde des Restes à réaliser	-6 106,08
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2020 :	78 346,92
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2020 :	896 857,60

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN COMMUN

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	762 973,77
Section d'investissement : Excédent de clôture 2019	312 404,00
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2020 :	312 404,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2020 :	762 973,77

BUDGET ANNEXE IMMOBILIERS D'ENTREPRISES

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2019	-180 013,08
Section d'investissement : Déficit de clôture 2019	-893 171,24
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 :	893 171,24
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2020 :	180 013,08
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2020 est par conséquent de :	1 073 184,32

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	91 363,92
Section d'investissement : Excédent de clôture 2019	12 755,92
Solde des Restes à réaliser	-18 555,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2020 :	12 755,92
Compte tenu du besoin de financement à couvrir il est proposé d'affecter, à la section d'investissement, article 1068 :	5 799,08
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2019 :	85 564,84

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2019	- 138 842,36
Section d'investissement : Déficit de clôture 2019	- 4 332 800,61
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 :	4 332 800,61
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2020 :	138 842,36
Le déficit d'exploitation à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal est par conséquent de :	138 842,36

BUDGET ANNEXE PORTAGE DE REPAS

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	34 718,70
Section d'investissement : Excédent de clôture 2019	12 804,00
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001), au BP de l'exercice 2020 :	12 804,00
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2020 :	34 718,70

BUDGET ANNEXE PRU DE PRESLES

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	786 810,26
Section d'investissement : Déficit de clôture 2019	-2 789 666,75
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 :	2 789 666,75
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2020 :	786 810,26

BUDGET ANNEXE AEROPORT

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2019	-4 135,16
Section d'investissement : Déficit de clôture 2019	-77 302,46
Solde des Restes à réaliser	0,00
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 :	77 302,46
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2020 :	4 135,16
Il est proposé de verser une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de :	81 437,62

BUDGET ANNEXE TOURISME EN MONTAGNE BOURBONNAISE

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2019	-142 494,53
Section d'investissement : Déficit de clôture 2019	-338 808,77
Solde des Restes à réaliser	-19 300,53
Ainsi le déficit à reporter en section d'investissement (D001), au BP de l'exercice 2020 :	338 808,77
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2020 :	142 494,53
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2020 est par conséquent de :	500 603,83

BUDGET ANNEXE VICHY SPORT

Section d'exploitation : Déficit de clôture 2019	-399 231,27
Ainsi le déficit à reporter en section d'exploitation (D002), au BP de l'exercice 2020 :	399 231,27
Le déficit à couvrir par une subvention d'équilibre du budget principal sur l'exercice 2020 est par conséquent de :	399 231,27

BUDGET ANNEXE TOURISME

Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	30 809,82
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002), au BP de l'exercice 2020 :	30 809,82

BUDGET EAU POTABLE*Reprise des résultats après transfert*

	SIVOM VALLEE DU SICHON	Saint Yorre	Cusset	TOTAL
Section d'exploitation : Excédent de clôture 2019	1 522 104,33	176 999,63		1 699 103,96
Section d'investissement : Excédent de clôture 2019	307 609,90	140 286,66		447 896,56
Solde des Restes à réaliser	-493 612,32	0,00	119 187,02	-374 425,30
Ainsi l'excédent à reporter en section d'investissement (R001) , au BP de l'exercice 2020 :				73 471,26
Ainsi l'excédent à reporter en section d'exploitation (R002) , au BP de l'exercice 2020 :				1 699 103,96

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 8 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/07/2020
FINANCES - AFFECTATIONS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019

.....
Date de décision: 23/07/2020

Date de réception de l'accusé 30/07/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 23JUIL2020_8

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200723-23JUIL2020_8-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 8.pdf (99_DE-003-200071363-20200723-23JUIL2020_8-DE-
1-1_1.pdf)